ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

qualité

Question écrite n° 75867

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'aluminium et ses conséquences néfastes sur la santé. L'aluminium est un métal très répandu dans la nature et donc susceptible d'être retrouvé dans l'eau potable. Le taux maximum dans cette eau ne doit pas excéder 0,2 mg/l, selon les normes officielles, toutefois il est jugé trop élevé par de nombreux spécialistes qui recommandent un seuil maximum à 0,1 mg/l ; d'un point de vue médical, il faut savoir qu'une fois absorbé dans l'organisme, l'aluminium se fixe dans les muscles et dans les os, mais là où il est le plus néfaste c'est dans le système nerveux car il provoque une dégénérescence des cellules du cerveau ; d'ailleurs, selon une étude de l'INSERM, l'absorption d'eau au taux maximum multiplie le risque par deux de développer une maladie d'Alzheimer. Les personnes âgées restent les plus exposées en raison de l'affaiblissement de leurs barrières naturelles protectrices. En outre, l'eau n'est pas la seule à être mise en cause, en effet l'aluminium est aussi retrouvé en cuisine notamment avec l'utilisation de cafetières et Cocotte-Minute qui, pour la plupart, en sont constituées, ainsi qu'avec le mode de cuisson en papillotes. Aussi, il souhaiterait qu'il lui fasse part de son sentiment sur le sujet et, s'agissant de l'eau potable, s'il entend agir auprès des collectivités locales, comme il est demandé, afin qu'elles publient une information sur le taux d'aluminium retrouvé dans les robinets.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75867
Rubrique : Eau
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2280